

L'INTÉRIM EN 2011 : croissance soutenue

Avec 576 100 intérimaires en équivalent-emplois à temps plein en 2011, le volume de travail temporaire a progressé de 9,3 % par rapport à 2010. Cette augmentation est toutefois moindre que celle observée en 2010 (+17,8 %), la hausse très forte de l'intérim au 1^{er} semestre 2011 (+24 000 équivalent-emplois à temps plein) ayant été suivie d'un repli au second semestre (-19 000 équivalent-emplois à temps plein).

La hausse de l'intérim a été soutenue dans le secteur de l'industrie (+13,9 % en 2011, après +31,4 % en 2010) et dans la construction (+9,1 %, après +3,4 % en 2010) mais plus contenue dans le tertiaire (+3,9 %, après +12,9 % en 2010).

La croissance de l'intérim en 2011 a davantage profité aux cadres, professions intermédiaires et ouvriers qualifiés, aux hommes et aux personnes de plus de 30 ans.

En 2011, 2,1 millions de personnes ont signé 16,8 millions de contrats de mission. La durée moyenne des missions a augmenté d'une demi-journée environ, pour s'établir à 1,8 semaine.

En moyenne, les intérimaires sont en mission 2,6 mois dans l'année. Un intérimaire sur deux a été en mission moins de 1,6 mois dans l'année.

En 2011, le volume de travail temporaire a augmenté de 48 900 équivalent-emplois à temps plein (ETP) en moyenne annuelle, soit une hausse de 9,3 %, après +17,8 % en 2010 (graphique 1). L'emploi intérimaire a fortement progressé au 1^{er} semestre 2011 : +24 000 équivalent-emplois à temps plein, et s'est replié au second semestre : -19 000 ETP. 16,8 millions de contrats ont été conclus en 2011, contre 15,7 millions en 2010 (soit une hausse de 7,3 %) (tableau 1). Le recours à l'intérim a sensiblement augmenté : 3,2 % des salariés de l'ensemble des secteurs concurrentiels (y compris agriculture, hors Dom) ont été intérimaires, après 3,0 % en 2010. La durée des missions d'intérim a également augmenté : 1,8 semaine en moyenne, contre 1,7 au cours des deux années précédentes.

Hausse soutenue dans l'industrie

En 2011, l'industrie a employé 261 000 intérimaires en équivalent-emplois à temps plein, ce qui représente 45 % du volume total de travail temporaire (tableau 2). Le volume de travail temporaire a sensiblement augmenté par rapport à 2010 : +31 900 postes en ETP (soit +13,9 %). Cette augmentation est toutefois moindre que celle observée en 2010 (+31,4 %, soit +54 700 postes), l'emploi intérimaire dans l'industrie s'étant replié au second semestre 2011 (-15 000 postes) après avoir augmenté au 1^{er} semestre (+15 900 postes).

Le volume de travail temporaire a fortement augmenté dans le secteur de la « fabrication de matériels de transport » (+35,1 %, soit +9 000 postes en ETP) et dans la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et la fabrication de machines » (+22,4 %, soit +7 200 postes). La hausse est soutenue dans la « fabrication d'autres produits industriels » (+15,3 %, soit +16 200 postes). Ces trois secteurs sont aussi ceux qui avaient enregistré la plus forte baisse en 2009 et la plus forte augmentation en 2010. Aucun d'entre eux ne retrouve toutefois son niveau de 2007.

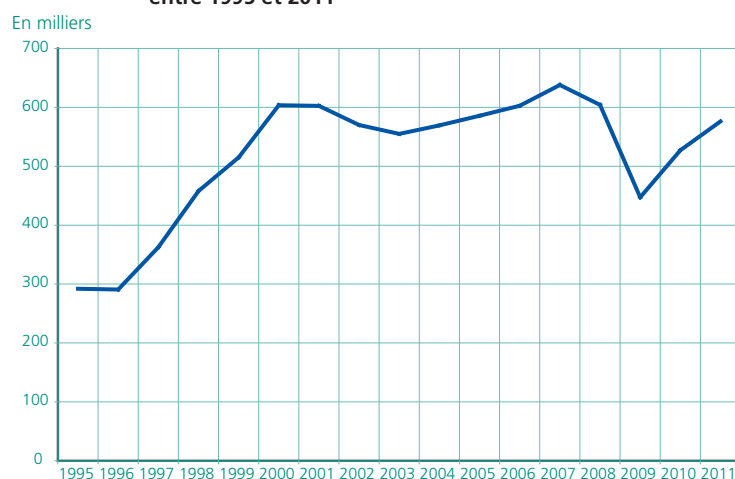
L'emploi intérimaire progresse de façon contenue dans les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » (+1,9 %, soit +400 postes) et diminue légèrement dans la « fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac » (-1,9 %, soit -900 postes). L'intérim avait chuté de moins de 20 % pendant la crise dans ces deux secteurs puis progressé notablement en 2010. L'emploi intérimaire baisse également légèrement dans le secteur de la « cokéfaction et raffinage », comme en 2010.

6,4 millions de contrats d'intérim ont été conclus en 2011 dans le secteur de l'industrie, contre 5,9 millions en 2010. La durée moyenne des missions a progressé : 2,1 semaines, après 2,0 en 2010.

La hausse du volume de travail intérimaire bénéficie surtout aux cadres, assez faiblement représentés (+23,1 %, soit +800 postes), aux professions intermédiaires (+18,5 %, soit +2 800 postes) et aux ouvriers qualifiés (+20,6 %, soit +18 500 postes). Elle concerne, dans une moindre mesure, les employés (+2,2 %, soit +300 postes) et les ouvriers non qualifiés (+8,9 %, soit +9 500 postes). Les ouvriers qualifiés et non qualifiés représentent respectivement 42 % et 45 % des emplois intérimaires industriels (tableau 3).

La part des intérimaires dans l'ensemble des emplois salariés industriels est supérieure en 2011 à son niveau moyen de 2010 : 7,6 % en moyenne en 2011, contre 6,7 % en moyenne en 2010. Le taux de recours à l'intérim a particulièrement augmenté dans le secteur de la « fabrication de matériels de transport », 8,8 % en 2011 contre 6,8 % en 2010 et dans la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques

Graphique 1 • Évolution du volume annuel de travail temporaire entre 1995 et 2011



Champ : France.

Tableau 1 • Le travail intérimaire de 2006 à 2011

Période	Volume de travail en équivalent-emplois à temps plein	Nombre de contrats conclus dans l'année	Taux de recours moyen annuel (hors Dom)	Durée moyenne des missions achevées
	(en milliers)	(en milliers)	(en %)	(en semaines)
2011.....	576,1	16 826	3,2	1,8
2010.....	527,1	15 686	3,0	1,7
	(en %)	(en %)	(en points)	(en jours)
2011/2010.....	9,3	7,3	0,2	0,3
2010/2009.....	17,8	16,0	0,5	-0,1
2009/2008.....	-26,0	-16,3	-0,8	-1,1
2008/2007.....	-5,3	-5,7	-0,2	0,0
2007/2006.....	5,8	5,7	0,2	0,0

Champ : France.

Lecture : entre 2010 et 2011, le volume de travail temporaire augmente de 9,3 %, le nombre de contrats conclus augmente de 7,3 %, le taux de recours à l'intérim (hors DOM) augmente de 0,2 point et la durée moyenne des missions augmente de 0,3 jour.

et la fabrication de machines », 8,3 % en 2011 contre 6,7 % en 2010.

Croissance soutenue dans la construction

En 2011, on dénombre 117 600 intérimaires en ETP dans le secteur de la construction, soit 20 % du volume total de travail temporaire. Contrairement à l'industrie, qui connaît en 2011 une progression de l'emploi intérimaire moins forte qu'en 2010, la progression du volume de travail temporaire dans la construction est nettement plus forte en 2011 qu'en 2010 : +9,1 %, (soit +9 800 postes), après +3,4 % (soit +3 500 postes) en 2010.

Le taux de recours à l'intérim, plus élevé dans la construction que dans les autres secteurs, progresse en 2011 : 7,9 % des salariés du secteur sont intérimaires, contre 7,3 % en 2010. 2,3 millions de contrats ont été conclus au cours de l'année (contre 2,1 millions en 2010). La durée moyenne des missions se maintient à 2,6 semaines.

La croissance de l'intérim bénéficie aux professions intermédiaires, peu nombreuses (+17,6 % soit +600 postes), aux ouvriers qualifiés (+10,2 %, soit +6 900 postes) et, dans une moindre mesure,



Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

Sources : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim), Insee (estimations trimestrielles de l'emploi salarié).

Tableau 2 • Travail intérimaire par secteur d'activité en 2010 et 2011

	Volume de travail en équivalent-emplois à temps plein (en milliers)		Nombre de contrats conclus dans l'année (en milliers)		Taux de recours moyen annuel (hors Dom) (1) (en %)	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
	AZ : Agriculture	2,5	2,5	82,0	90,3	1,2
C1 : Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	45,2	44,3	1 887,0	1 968,7	7,8	7,5
C2 : Cokéfaction et raffinage	0,4	0,4	6,3	5,8	3,5	3,6
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	32,0	39,2	507,1	552,0	6,7	8,3
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.....	8,3	8,9	110,8	109,5	5,8	6,2
CJ : Fabrication d'équipements électriques.....	10,5	12,3	168,3	177,1	8,2	9,7
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.....	13,2	18,1	228,0	265,4	6,5	8,8
C4 : Fabrication de matériels de transport	25,7	34,7	307,8	369,9	6,8	8,8
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	106,3	122,5	2 636,9	2 924,6	6,7	7,7
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure.....	4,2	4,8	94,5	110,7	3,7	4,3
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie.....	12,2	13,2	430,9	448,9	5,5	6,0
CE : Industrie chimique.....	11,5	11,6	303,4	291,4	7,6	7,6
CF : Industrie pharmaceutique.....	6,1	6,1	101,3	102,4	6,8	6,8
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques.....	26,8	31,4	734,5	853,7	8,7	10,0
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements.....	28,1	35,8	603,3	709,2	6,9	8,7
CM : Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et d'équipements.....	17,3	19,7	369,1	408,3	5,8	6,6
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	19,5	19,9	583,3	627,2	5,0	5,0
BZ : Industries extractives.....	1,5	1,6	29,0	31,1	5,8	6,2
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné.....	5,1	5,1	29,9	27,1	2,9	2,9
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion déchets et dépollution.....	12,9	13,1	524,4	568,9	7,0	6,8
FZ : Construction	107,8	117,6	2 100,1	2 327,4	7,3	7,9
GZ : Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	49,7	51,4	1 867,8	1 933,0	1,7	1,7
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles.....	3,8	3,9	82,4	90,0	1,0	1,0
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	27,9	29,4	810,5	861,0	2,9	3,1
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	18,0	18,2	974,8	982,0	1,1	1,1
HZ : Transports et entreposage	52,0	54,7	2 070,5	2 186,5	3,8	4,0
IZ : Hébergement et restauration	8,5	8,5	744,8	765,1	0,9	0,9
JZ : Information et communication	7,1	7,0	150,5	143,0	1,0	1,0
JA : Édition, audiovisuel et diffusion.....	1,1	1,2	36,4	36,1	0,5	0,5
JB : Télécommunications.....	1,7	1,6	17,9	16,9	1,1	1,0
JC : Activités informatiques et services d'information.....	4,3	4,3	96,2	89,9	1,3	1,2
KZ : Activités financières et d'assurance	10,0	10,1	162,3	159,3	1,2	1,2
LZ : Activités immobilières	2,7	2,7	72,6	74,7	1,1	1,1
MN : Activités scientifiques et techniques; services administratifs et de soutien	40,0	41,8	1 362,4	1 443,3	1,8	1,8
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques.....	12,9	14,4	367,0	413,4	1,5	1,6
MB : Recherche-développement scientifique.....	1,5	1,5	15,8	15,1	0,9	0,9
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	3,0	2,9	109,8	96,8	1,5	1,4
NZ : Activités de services administratifs et de soutien.....	22,7	23,0	869,8	918,1	2,2	2,2
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	11,6	13,0	873,9	979,9	0,6	0,6
OZ : Administration publique.....	1,4	1,5	35,4	39,2	0,6	0,7
PZ : Enseignement.....	1,5	2,0	55,9	83,5	0,6	0,7
QA : Activités pour la santé humaine.....	5,0	5,5	455,7	494,7	0,9	1,0
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.....	3,6	3,9	326,9	362,6	0,4	0,4
RU : Autres activités de services	6,1	5,9	270,4	274,9	0,5	0,4
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives.....	1,4	1,4	128,9	139,3	0,4	0,4
STU : Autres activités de services (y compris particuliers employeurs et activités extra-territoriales).....	4,7	4,5	141,4	135,6	0,5	0,4
Agriculture	2,5	2,5	82,0	90,3	1,2	1,2
Industrie	229,1	261,0	5 928,3	6 448,2	6,7	7,6
Construction	107,8	117,6	2 100,1	2 327,4	7,3	7,9
Tertiaire	187,8	195,0	7 575,1	7 959,7	1,5	1,5
Ensemble des secteurs	527,1	576,1	15 685,6	16 825,6	3,0	3,2

Sources : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim), Insee (estimations trimestrielles de l'emploi salarié).

(1) Les taux de recours moyens annuels sont différents de ceux de la publication relative à 2010 du fait de la révision des séries d'emploi intérimaire et d'emploi salarié.

Champ : France.

Tableau 3 • Volume de travail intérimaire et taux de recours par qualification et grand secteur d'activité en 2010 et 2011

Qualification (part du volume de travail temporaire total en 2011, en %)	Secteur d'activité	Équivalent-emplois à temps plein			Taux de recours moyen annuel (hors Dom)	
		Niveau		Évolution	(en %)	
		(en milliers)		(en %)		
		2010	2011	2011/2010	2010	2011
Cadres (1,8)	Ensemble (1)	9,0	10,2	13,2	0,3	0,3
	Industrie.....	3,5	4,4	23,1	0,6	0,7
	Construction.....	0,6	0,6	-2,6	0,6	0,5
	Tertiaire.....	4,9	5,2	8,1	0,2	0,2
Professions intermédiaires (8,1)	Ensemble (1)	41,6	46,7	12,4	1,0	1,1
	Industrie.....	15,0	17,8	18,5	1,5	1,8
	Construction.....	3,6	4,2	17,6	1,4	1,6
	Tertiaire.....	22,9	24,6	7,5	0,8	0,8
Employés (12,2)	Ensemble (1)	70,1	70,3	0,3	1,3	1,3
	Industrie.....	14,0	14,3	2,2	5,0	5,1
	Construction.....	3,6	3,4	-5,4	3,5	3,2
	Tertiaire.....	52,3	52,4	0,2	1,0	1,1
Ouvriers qualifiés (41,4)	Ensemble (1)	208,7	238,7	14,4	6,3	7,0
	Industrie.....	89,8	108,4	20,6	7,7	9,3
	Construction.....	67,9	74,8	10,2	9,5	9,9
	Tertiaire.....	50,4	54,9	8,9	3,5	3,7
Ouvriers non qualifiés (36,5)	Ensemble (1)	197,7	210,1	6,3	11,1	11,8
	Industrie.....	106,7	116,2	8,9	18,9	19,6
	Construction.....	32,1	34,6	7,8	11,1	12,9
	Tertiaire.....	57,2	57,8	1,0	7,6	7,9

Sources : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim), Insee (estimations trimestrielles de l'emploi salarié, enquête Emploi en continu).

(1) Y compris le secteur de l'agriculture.

Lecture : entre 2010 et 2011, le volume de travail temporaire réalisé par des ouvriers non qualifiés a augmenté de 6,3 %. En 2011, 11,8 % de l'ensemble des ouvriers non qualifiés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture) de France métropolitaine sont des intérimaires.

Champ : France.

aux ouvriers non qualifiés (+7,8 %, soit +2 500 postes). Les ouvriers forment la quasi-totalité des intérimaires du secteur (93 % du volume de travail temporaire en 2011).

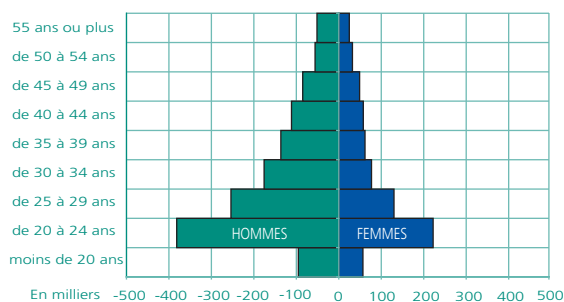
Hausse contenue dans le secteur tertiaire

En 2011, le secteur tertiaire emploie 195 000 intérimaires en ETP, ce qui représente 34 % du volume total de travail temporaire. Le volume de travail intérimaire augmente modérément par rapport à 2010 : +7 300 postes en ETP (soit +3,9 %), après une hausse de 21 500 postes (soit +12,9 %) l'année précédente.

Le volume de travail temporaire augmente de façon soutenue dans le secteur de « l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » (+11,5 %, soit +1 300 postes) et de façon contenue dans les « transports et entreposage » (+5,3 %, soit +2 700 postes), les « activités scientifiques et techniques » (+4,3 %, soit +1 700 postes) et le « commerce » (+3,5 %, soit +1 800 postes).

L'emploi intérimaire progresse très légèrement dans les « activités financières et d'assurance » (+0,7 %, soit +70 postes) et les « activités immobilières » (+0,2 %, soit +10 postes). Il diminue dans « l'hébergement et la restauration » (-0,7 %, soit -60 postes), « l'information et la communication » (-1,9 %, soit -100 postes) et les « autres activités de services » (-3,1 %, soit -200 postes).

Graphique 2a • Pyramide des âges des intérimaires en 2011

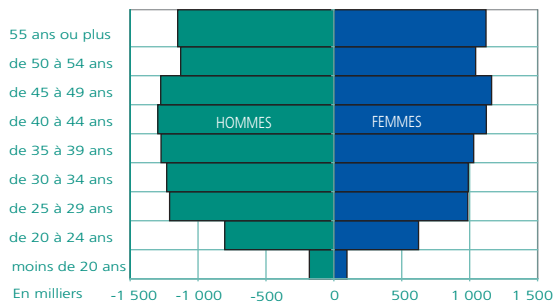


Lecture : en 2011, parmi les hommes de 20 à 24 ans, 382 000 individus ont travaillé en tant qu'intérimaire.

Champ : France.

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

Graphique 2b • Pyramide des âges des salariés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture) en 2011



Lecture : en 2011, parmi les hommes de 20 à 24 ans, 804 000 individus ont travaillé en tant que salariés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture).

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee (enquête Emploi en continu).

Tableau 4 • Durée des missions achevées par grand secteur d'activité en 2010 et 2011

En %

	Agriculture		Industrie		Construction		Tertiaire		Ensemble	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
1 jour.....	32,7	36,0	18,2	17,5	7,9	7,6	39,5	38,9	27,4	26,5
2 jours.....	9,3	8,0	8,1	7,7	4,9	4,5	10,8	10,4	9,0	8,6
3 jours.....	5,7	5,7	5,9	5,8	4,3	4,2	5,8	5,8	5,6	5,6
4 jours.....	4,7	5,0	6,7	6,5	4,6	4,6	4,8	4,8	5,5	5,4
Moins d'une semaine.....	52,4	54,6	38,9	37,4	21,6	21,0	60,9	60,0	47,5	46,0
1 semaine.....	14,9	14,8	20,5	20,7	12,7	12,9	13,3	14,0	15,9	16,4
Plus d'une semaine à moins de 2 semaines.....	7,3	7,1	7,9	7,7	11,3	11,4	5,8	5,7	7,3	7,2
2 semaines.....	9,4	8,7	13,8	14,8	18,1	19,0	8,4	8,9	11,6	12,5
Plus de deux semaines.....	15,9	14,8	19,0	19,4	36,3	35,7	11,6	11,5	17,7	17,8
Plus de 2 semaines à moins de 4 semaines.....	7,6	6,5	7,9	7,4	15,5	15,0	5,2	4,9	7,6	7,3
4 semaines.....	1,6	1,8	2,4	2,8	5,4	5,7	1,4	1,4	2,3	2,5
Plus de 4 semaines à moins de 9 semaines.....	4,4	4,6	5,6	5,8	11,7	11,4	3,4	3,4	5,3	5,4
9 semaines à moins de 15 semaines.....	1,5	1,3	1,7	1,9	2,8	2,8	1,1	1,1	1,6	1,6
15 semaines ou plus.....	0,9	0,6	1,3	1,5	0,9	0,8	0,6	0,7	0,9	1,0
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Durée moyenne (en semaines).....	1,5	1,4	2,0	2,1	2,6	2,6	1,3	1,3	1,7	1,8

Lecture : en 2011, 36,0 % des missions effectuées dans l'agriculture ont duré une journée.

Champ : France.

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

Tableau 5 • Volume de travail temporaire par sexe et tranche d'âge en 2010 et 2011

	Équivalent-emplois à temps plein			Intérimaires (personnes physiques)	Taux de recours moyen annuel (hors Dom)		
	Niveau (en milliers)		Évolution (en %)	Part (en %)	Part (en %)		
	2010	2011	2011/2010	2011	2011	(en %)	
Hommes.....	377,2	417,7	10,7	72	65	4,0	4,4
Femmes.....	150,0	158,4	5,6	28	35	1,9	1,9
Moins de 20 ans.....	17,8	18,6	4,6	3	7	5,8	6,5
De 20 à 24 ans.....	129,5	136,5	5,4	24	29	9,0	9,6
De 25 à 29 ans.....	106,5	115,4	8,4	20	19	4,9	5,2
De 30 à 34 ans.....	74,0	82,7	11,7	14	12	3,4	3,7
De 35 à 49 ans.....	153,3	169,3	10,5	29	24	2,2	2,4
50 ans ou plus.....	46,0	53,5	16,4	9	8	1,1	1,2
Ensemble.....	527,1	576,1	9,3	100	100	3,0	3,2

Lecture : le volume de travail intérimaire des hommes était de 417 700 équivalent-emplois à temps plein en 2011 et de 377 200 en 2010 : il a augmenté de +10,7 %. En 2011, 65 % des intérimaires sont des hommes, lesquels représentent 72 % du volume de travail intérimaire. Par ailleurs, en 2011, 4,4 % des hommes salariés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture) de France métropolitaine sont des intérimaires.

Champ : France.

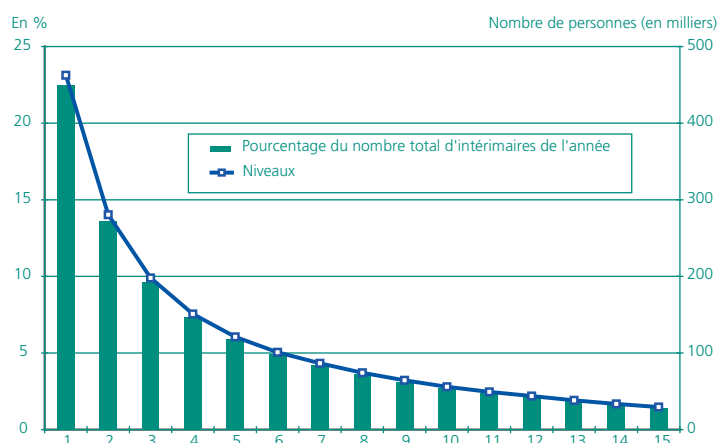
Sources : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim), Insee (estimations trimestrielles de l'emploi salarié, enquête Emploi en continu).

Le recours à l'intérim des entreprises du secteur tertiaire stagne : la part des intérimaires dans l'ensemble des emplois salariés de ce secteur s'établit à 1,5 % en 2011, comme en 2010. 8,0 millions de contrats ont été conclus au cours de l'année (7,6 millions en 2010). La durée moyenne des missions est de 1,3 semaine en 2011, comme en 2010.

L'augmentation du volume de travail intérimaire dans le secteur tertiaire bénéficie à toutes les catégories socioprofessionnelles. Elle concerne particulièrement les cadres (+8,1 %, soit +400 postes), les professions intermédiaires (+7,5 %, soit +1 700 postes) et les ouvriers qualifiés (+8,9 %, soit +4 500 postes). La hausse est nettement plus faible parmi les employés (+0,2 %, soit +90 postes) et ouvriers non qualifiés (+1,0 %,

soit +600 postes). Les employés, ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés représentent respectivement 27 %, 28 % et 30 % des emplois intérimaires du secteur.

Graphique 3 • Répartition des intérimaires selon le nombre de missions effectuées en 2011



Lecture : 22 % des intérimaires, correspondant à 463 000 personnes, ont réalisé une seule mission en 2011.

Champ : France.



Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

La durée moyenne des missions se prolonge d'une demi-journée en 2011

La durée moyenne des missions s'est prolongée d'une demi-journée environ en 2011, après être restée stable en 2010 : elle s'établit à 1,8 semaine, contre 1,7 auparavant. Malgré cette hausse, la durée moyenne des missions reste inférieure d'une journée à son niveau de 2007 (1,9 semaine en moyenne). La part des missions courtes est structurellement prédominante : 82,2 % des missions durent au plus deux semaines (tableau 4). La part des missions d'une durée inférieure à une semaine diminue légèrement (46,0 % en 2011, contre 47,5 % en 2010), au profit des missions d'une durée d'une à deux semaines (36,1 % en 2011 contre 34,8 % en 2010).

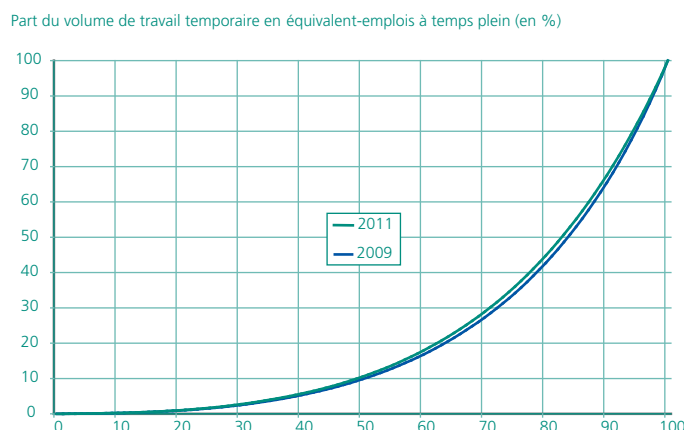
Les missions sont plus longues dans le secteur de la construction (2,6 semaines en moyenne en 2011) que dans l'industrie (2,1 semaines) et le secteur tertiaire (1,3 semaine). En 2011, 54,7 % des missions de la construction durent au moins deux semaines, contre 20,3 % des missions du secteur tertiaire.

Cadres, professions intermédiaires et ouvriers qualifiés, principaux bénéficiaires de la croissance de l'intérim

Les cadres (1,8 % du volume de travail temporaire), les professions intermédiaires (8,1 % du volume) et les ouvriers qualifiés (41,4 % du volume) bénéficient le plus de la croissance de l'intérim en 2011 avec des hausses respectives de 13,2 % (+1 200 postes en ETP), 12,4 % (+5 100 postes) et 14,4 % (+30 000 postes). La part de chacune de ces trois catégories s'accroît au détriment des ouvriers non qualifiés (36,5 % du volume de travail temporaire) et des employés (12,2 % du volume) qui connaissent une augmentation plus faible, respectivement +6,3 % (+12 400 postes) et +0,3 % (+200 postes).

En 2011, le volume de travail temporaire des ouvriers qualifiés retrouve ainsi un niveau assez proche de celui de 2007 (238 700 postes en 2011, contre 256 200 postes en 2007) alors que celui des ouvriers non qualifiés reste bien en deçà de son niveau de 2007 (210 100 postes en 2011, contre 248 000 postes en 2007) (1). L'emploi intérimaire des cadres, professions intermédiaires et employés retrouve quasiment son niveau

Graphique 4 • Répartition du volume de travail temporaire dans la population des intérimaires



Lecture : en 2011, 50 % des intérimaires (en abscisse) ont réalisé 11 % du volume de travail temporaire (en ordonnée).

Champ : France.

Tableau 6 • Temps de travail des intérimaires en 2011

	Durée cumulée des missions				Moyenne
	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile	
Hommes	0,6	1,9	4,7	7,5	2,9
Femmes	0,3	1,0	3,0	5,9	2,0
Ensemble....	0,4	1,6	4,1	7,0	2,6

Lecture : en 2011, la durée cumulée des missions a été inférieure à 0,4 mois pour 25 % des intérimaires, 1,6 mois pour 50 % des intérimaires, 4,1 mois pour 75 % des intérimaires et 7,0 mois pour 90 % d'entre eux. En moyenne, les intérimaires ont été en mission 2,6 mois.

Champ : France.

Tableau 7 • Part de marché des principales entreprises de travail temporaire en 2011

	Nombre d'agences	Équivalent-emplois à temps plein (en milliers)	Nombre de contrats conclus (en milliers)
Les trois principales entreprises de travail temporaire*	2 805	331,8	9 693
Part en %	37	58	58
Autres entreprises de travail temporaire	4 875	244,3	7 132
Part en %	63	42	42
Ensemble.....	7 680	576,1	16 826

* Il s'agit ici de toutes les entreprises des groupes Adecco (y. c. Adia), Manpower et Randstad-Vediorbis (y. c. Select).

Champ : France.

d'avant-crise (127 300 postes en 2011, contre 133 600 postes en 2007) (2).

La part des intérimaires dans les effectifs salariés est la plus élevée pour les ouvriers : 11,8 % pour les ouvriers non qualifiés en 2011 (19,6 % dans l'industrie et 12,9 % dans la construction) ; 7,0 % pour les ouvriers qualifiés (9,3 % dans l'industrie et 9,9 % dans la construction). Elle est nettement inférieure pour les autres catégories socioprofessionnelles (1,3 % pour les employés, 1,1 % pour les professions intermédiaires, 0,3 % pour les cadres).

Comme en 2010, les plus de 30 ans bénéficient davantage de la croissance

Les intérimaires de 30 ans ou plus (53,0 % du volume de travail temporaire) bénéficient un peu plus de la croissance de l'intérim en 2011 que les

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim), calculs à partir de l'enquête Lifi de l'Insee.

(1) Entre 2007 et 2009, le volume de travail temporaire des ouvriers qualifiés avait baissé de 31,0 % (soit -79 300 postes en ETP) avant de s'accroître de 18,0 % en 2010 (soit +31 800 postes). Entre 2007 et 2009, le volume de travail temporaire des ouvriers non qualifiés avait baissé de 34,7 % (soit -86 000 postes) avant de s'accroître de 22,0 % en 2010 (soit +35 700 postes).

(2) Entre 2007 et 2009, l'emploi intérimaire des employés, professions intermédiaires et cadres avait diminué de 18,8 % (soit -25 200 postes) avant de s'accroître de 11,3 % en 2010 (soit +12 300 postes).

TOUTES LES RÉGIONS PROFITENT DE LA CROISSANCE DE L'INTÉRIM

En 2011, le travail temporaire a augmenté dans toutes les régions de France à l'exception de la Corse, de la Guadeloupe et de la Martinique, à la fois en nombre de contrats conclus comme en équivalent-emplois à temps plein.

Activité intérimaire selon la région de l'établissement de travail temporaire en 2010 et 2011

	Volume de travail en équivalent-emplois à temps plein			Contrats conclus		
	2010	2011	Évolution 2011/2010	2010	2011	Évolution 2011/2010
	(en milliers)		(en %)	(en milliers)		(en %)
Alsace	18,5	21,3	15,0	461,1	494,9	7,3
Aquitaine	24,5	26,1	6,8	728,6	790,1	8,4
Auvergne	8,5	9,5	11,9	269,6	284,7	5,6
Basse-Normandie	13,2	14,2	7,5	440,2	474,4	7,8
Bourgogne	13,4	15,2	13,6	413,4	448,7	8,5
Bretagne	29,9	31,3	4,7	896,7	961,6	7,2
Centre	26,0	28,6	10,1	748,1	796,6	6,5
Champagne-Ardenne	11,2	12,6	13,1	330,4	357,2	8,1
Franche-Comté	12,3	14,4	17,2	290,5	325,4	12,0
Haute-Normandie	19,9	21,9	10,3	613,7	657,2	7,1
Île-de-France	88,4	91,9	3,9	2 908,5	3 035,7	4,4
Languedoc-Roussillon	15,0	15,8	5,1	434,9	473,1	8,8
Limousin	5,3	5,3	0,4	152,9	162,8	6,4
Lorraine	17,4	20,2	16,4	505,7	578,3	14,4
Midi-Pyrénées	20,8	24,7	18,6	542,0	626,0	15,5
Nord-Pas-de-Calais	34,2	38,4	12,4	1 144,7	1 247,8	9,0
Pays de la Loire	38,6	42,7	10,6	1 108,7	1 183,5	6,7
Picardie	17,4	19,7	13,2	535,8	593,9	10,8
Poitou-Charentes	13,6	14,8	8,6	408,3	442,7	8,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	32,7	33,9	3,8	930,1	972,4	4,5
Rhône-Alpes	62,3	69,1	10,8	1 688,1	1 785,0	5,7
Dom-Tom	4,0	4,3	5,8	127,9	129,0	0,9
France (1)	527,1	576,1	9,3	15 685,6	16 825,6	7,3

(1) Y compris la Corse.

Champ : France.

Source : Dares (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim).

moins de 30 ans (respectivement +32 200 postes en ETP, soit +11,8 % contre +16 700 postes, soit +6,6 %). La part des intérimaires de moins de trente ans se réduit ainsi en 2011 : 47,0 % contre 48,1 % en 2010 (tableau 5).

En 2011, le volume de travail temporaire des moins de 30 ans est toujours en deçà de son niveau d'avant-crise (270 500 ETP en 2011, contre 328 700 en 2007), alors que l'écart est très faible pour les plus de 30 ans (305 600 ETP en 2011, contre 309 200 en 2007). Ces derniers avaient connu une baisse moins forte du volume de travail temporaire pendant la crise (-25,9 % contre -33,6 % pour les moins de 30 ans entre 2007 et 2009) suivie d'une progression plus forte en 2010 et 2011 (+33,4 % contre +24,0 % pour les moins de 30 ans entre 2009 et 2011).

Le taux de recours à l'intérim des moins de 30 ans reste également inférieur à son niveau moyen d'avant-crise (6,9 % en 2011, contre 7,6 % en moyenne de 2003 à 2007) alors qu'il a légèrement dépassé son niveau moyen d'avant-crise pour les 30 ans ou plus (2,2 % en 2011, contre 2,1 %).

Les intérimaires sont plus jeunes que les salariés : 55 % des intérimaires ont moins de 30 ans, contre 22 % des salariés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture) (graphiques 2). À l'exception des moins de 20 ans, la part des intérimaires au sein des salariés décroît avec la classe d'âge (9,6 % pour les 20 à 24 ans, contre 1,2 % pour les 50 ans ou plus en 2011).

Hausse de l'intérim plus marquée chez les hommes

Les hommes (72 % du volume de travail temporaire) bénéficient nettement plus que les femmes de la croissance de l'intérim en 2011, avec des hausses respectives de 10,7 % (+40 500 postes en ETP) et 5,6 % (+8 400 postes).

En 2011, 65 % des intérimaires sont des hommes. Le taux de recours à l'intérim est plus élevé pour les hommes que pour les femmes. Il dépasse son niveau moyen d'avant-crise pour les hommes (4,4 % contre 4,3 % en moyenne de 2003 à 2007) alors qu'il reste encore inférieur pour les femmes (1,9 % contre 2,1 % de 2003 à 2007).

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
www.travail.gouv.fr
(Rubrique Études, Recherche, Statistiques de la Dares)
Directeur de la publication : Antoine Magnier.
Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61)
/ Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr
Rédactrice en chef : Marie Ruault. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton - Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.
Conception graphique : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social - Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.

IMPRIM'VERT®
Abonnements : dares.communication@travail.gouv.fr
Dépôt légal : à parution.
Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128.

Croissance soutenue de la population intérimaire

En 2011, 2,1 millions de personnes ont effectué au moins une mission d'intérim, contre 1,9 million en 2010 (soit une hausse de 8 %) et 1,7 million en 2009. 54 % d'entre elles ont réalisé au moins quatre missions dans l'année et 22 % n'en ont effectué qu'une seule (contre respectivement 53 % et 23 % en 2010) (graphique 3).

La répartition du volume de travail temporaire est un peu moins concentrée qu'en 2009 : 50 % des intérimaires effectuent 11 % du volume en 2011, contre 10 % du volume en 2009 (graphique 4).

En moyenne, les intérimaires sont en mission 2,6 mois dans l'année, après 2,5 mois en 2010 (tableau 6). Un intérimaire sur deux travaille moins de 1,6 mois, tandis que pour un intérimaire sur dix, cette durée dépasse 7 mois.

Des missions toujours concentrées dans les trois principales agences d'intérim

En 2011, 58 % des missions d'intérim ont été conclues dans l'une des trois principales agences d'intérim : Adecco (y compris Adia), Manpower ou Randstad-Vediorbis (y compris Select) (tableau 7). À eux trois, ces groupes ont géré, comme en 2010, 58 % du volume de travail temporaire, soit 331 800 équivalent-emplois à temps plein.

Jean FINOT (Dares)

Encadré 2

POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Les sources

Relevés mensuels des agences d'intérim

Les statistiques relatives à l'intérim au cours d'une année donnée sont fondées sur les relevés mensuels de missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. Ces relevés permettent de disposer d'information sur l'agence d'intérim, le lieu et la durée des missions, le secteur de l'entreprise utilisatrice, la catégorie socioprofessionnelle des intérimaires ainsi que leur âge et leur sexe. Les séries des principaux indicateurs mensuels, trimestriels et annuels élaborés par la Dares à partir de ces données figurent sur le site du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social (<http://www.travail.gouv.fr>).

Le nombre de personnes intérimaires est calculé par la Dares à partir du nombre d'intérimaires du dernier recensement exhaustif de la population, effectué par l'Insee, que l'on fait évoluer comme la moyenne du nombre de contrats en cours pendant les cinq derniers jours ouvrés du trimestre.

Estimations trimestrielles d'emploi salarié

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié de l'Insee sont utilisées pour le calcul des effectifs d'emploi salarié dans les taux de recours à l'intérim. Les effectifs d'emploi salarié annuels sont obtenus à partir de moyennes mobiles d'ordre quatre (*) des estimations trimestrielles. Le secteur de l'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière.

Enquête Emploi en continu

L'enquête Emploi en continu de l'Insee est utilisée pour déterminer la ventilation par qualification, âge et sexe de l'emploi salarié et calculer par la suite les taux de recours à l'intérim. Elle est aussi utilisée pour établir la pyramide des âges des salariés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture).

Quelques définitions

Équivalent-emplois à temps plein (ETP) sur l'année : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'une année. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'ETP, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'ETP.

Contrats conclus au cours de l'année : missions dont la date de début appartient à l'année.

Taux de recours : rapport du nombre d'intérimaires à l'effectif d'emploi salarié. Les taux de recours sectoriels moyens annuels sont calculés à partir de moyennes mobiles d'ordre quatre (*) des taux de recours à l'intérim sectoriels trimestriels. Les taux de recours par qualification, âge et sexe sont calculés à partir des ventilations par qualification, âge et sexe (issues de l'enquête Emploi en continu) des effectifs d'emploi salarié moyens annuels (issus des estimations trimestrielles d'emploi salarié de l'Insee).

Durée moyenne des missions sur l'année

La durée moyenne est calculée sur les missions achevées dans l'année, quelle que soit l'année de début des missions.

Durée cumulée des missions sur l'année

Pour chaque intérimaire, un cumul de la durée des missions, évalué en semaines, est calculé sur l'année. On convertit cette durée en mois, en considérant qu'un mois comporte 4,33 semaines.

(*) **Moyenne mobile d'ordre quatre** : $xa = yt4(a-1)/8 + yt1(a)/4 + yt2(a)/4 + yt3(a)/4 + yt4(a)/8$.

xa représente la valeur de l'année «a» et yt1, yt2, yt3 et yt4 les valeurs de chaque trimestre.